

Collaborateur (trice) Chantier Citoyen

Statut

Le (la) collaborateur (trice) réalise les missions qui lui sont confiées sous la tutelle d'un référent confirmé.

Mission

Le (la) collaborateur (trice) réalise majoritairement des petits travaux d'exécution, effectués dans des conditions de fiabilité et de rapidité satisfaisantes, sur les écoles de la Ville.

Définition de la fonction

- exploite les informations transmises par le référent et prend les mesures nécessaires pour en assurer le traitement dans les délais impartis
- prend contact auprès du référent pour avoir des compléments d'informations ou des matériels manquants
- exécute les missions dans le respect des normes, des procédures internes et délais :
 - décrochage des travaux des élèves
 - rangement des réserves et infirmeries
 - travaux de lingerie
 - nettoyage des jouets et bacs à jouets, couchettes et petit matériel divers
 - mise en carton des éléments à déménager, fournitures, livres, affichages
 - rangement des locaux annexes
 - rangement et classement des BCD et bibliothèques
 - petite manutention tables et chaises
 - rangement des fournitures et livres de rentrée
 - aide au rangement des classes avant rentrée, remise en place du mobilier
 - rangement des matériels mis en carton avant travaux
 - dépoussiérage
- avise dans les meilleurs délais le référent de toute difficulté rencontrée dans le cadre de ses missions
- tient à jour son planning de tâches à effectuer

Requis

- Niveau Brevet des Collèges minimum ou expérience similaire
- Bonne présentation
- Ponctualité, assiduité
- Méthodique et discipliné (e)